



Politique de réservation

POLITIQUE DE CONFIRMATION

Pour confirmer la réservation, le paiement de 50% du total des services pré-réservés est requis, à titre d'acompte. Dans le cas d'une suite royale, le montant requis pour la confirmation sera de 100%.

Le règlement de l'acompte peut être effectué par carte bancaire, via un lien vers une passerelle de paiement en ligne sécurisée ou en effectuant un virement sur notre compte bancaire. Dans ce cas, vous devez fournir une attestation du virement.

Au moment de l'enregistrement, le paiement du montant restant du total pré-contracté sera exigé, par conséquent, votre carte de crédit sera débitée. Si vous ne l'avez pas, le paiement doit être effectué en espèces (en respectant la réglementation en vigueur sur les transactions) ou par carte de débit.

La carte de crédit fournie, dont le client doit être le titulaire, sera utilisée afin de garantir tous les services, soins ou produits demandés avant et / ou pendant le séjour à SHA Wellness Clinic, ainsi que le montant des factures qui sont en attente de règlement.

POLITIQUE D'ANNULATION DE RÉSERVATION

- Si vous nous prévenez au moins 14 jours à l'avance, vous pourrez annuler votre réservation sans pénalités, hormis 3 % du montant du séjour à verser au titre des frais administratifs.
- Passé ce délai, une pénalité équivalente à 50% des services précontractés sera appliquée.
- Si plus de 30 jours se sont écoulés depuis la date d'encaissement de la caution, le remboursement ne pourra s'effectuer que par virement bancaire sur le numéro de compte fourni par le client.

Toute communication doit être transmise par e-mail au service de réservation.

POLITIQUE DE MODIFICATION DE RÉSERVATION

- La date d'arrivée d'une réservation pourra être modifiée sans frais dans la mesure où celle-ci est communiquée au moins 7 jours à l'avance.
- Si vous modifiez la date d'arrivée de votre réservation avec moins de 7 jours d'avance, nous appliquerons les pénalités suivantes :
 - 500 € par personne si la nouvelle date est comprise dans un délai de 48 heures avant ou après la date initiale.
 - 1 000 € par personne si la nouvelle date va au-delà d'un délai de 48 heures avant ou après la date initiale.
- Si la modification est indiquée le jour même de l'arrivée, en plus des pénalités indiquées précédemment, le montant correspondant à une nuit de séjour sera facturé. Ce dernier point ne sera pas appliqué si la modification de la réservation ne change en rien le nombre de nuitées prévu initialement.
- Si la date d'arrivée avait déjà été modifiée, toute annulation ultérieure entraînera des frais d'annulation correspondant au montant total de la caution initialement payée.

Albir Hills Resort, S.A.U. pourra annuler la réservation effectuée par le client, en le communiquant à ce dernier au moins quarante-huit (48) heures avant son arrivée prévue dans l'établissement, lorsque l'application de mesures pour éviter la propagation de la COVID-19 auront pu être imposée ou recommandée par les autorités sanitaires correspondantes ou par la direction du centre, et que cela entraîne l'obligation, la recommandation ou la pertinence de fermer l'établissement. Dans ce cas de figure, les montants versés seront conservés pour être utilisés lors de séjours ultérieurs ou, si le client le demande, ils lui seront intégralement remboursés.



Politique d'annulation et de modification

POLITIQUE D'ANNULATION DES RÉSERVATIONS

- À condition de donner un préavis au moins 14 à l'avance, vous pourrez annuler votre réservation sans pénalité, à l'exception des frais administratifs de 3% sur le montant à rembourser.
- Passé ce délai, une pénalité équivalente à 50% des services souscrits pendant le processus de réservation sera appliquée.
- Si plus de 30 jours se sont écoulés depuis l'encaissement de la caution, le remboursement ne peut être effectué que par virement bancaire sur le compte indiqué par le client, qui devra dans tous les cas fournir une attestation bancaire concernant ce compte.
- Afin que l'annulation soit effective, nous vous rappelons que toute communication doit être réalisée par courriel au département des Réservations.

POLITIQUE DE MODIFICATION DES RÉSERVATIONS

- La date d'arrivée d'une réservation pourra être modifiée sans pénalité si elle est communiquée au moins 7 jours avant la date d'arrivée.
- Si la date d'arrivée de votre réservation est modifiée avec moins de 7 jours de préavis, les pénalités suivantes seront appliquées :
 - 500 € par personne si la nouvelle date d'arrivée se situe dans un délai de 48 heures avant ou après la date initiale d'arrivée.
 - 1000 € par personne si la nouvelle date d'arrivée dépasse de 48 heures avant ou après la date initiale d'arrivée.
- Si la modification est communiquée le jour de l'arrivée, en plus des pénalités prévues aux points précédents, le montant correspondant à la première nuit du séjour dans la suite réservée sera facturé. Exceptionnellement, ce dernier frais ne sera pas appliqué si le nombre initial de nuits réservées est maintenu lors de la modification de la réservation.
- Si la date d'arrivée a déjà été modifiée, toute annulation ultérieure entraînera des frais d'annulation correspondant au montant total de l'acompte initialement versé.
- En cas de départ anticipé par rapport au séjour initialement prévu, 100% des frais correspondant à la réservation seront appliqués en totalité, sans possibilité de remboursement.

AlbirHills Resort, S.A.U. pourra annuler la réservation effectuée par le client, en le communiquant à ce dernier au moins quarante-huit (48) heures avant son arrivée prévue dans l'établissement, lorsque l'application de mesures pour éviter la propagation de la COVID-19 auront pu être imposée ou recommandée par les autorités sanitaires correspondantes ou par la direction du centre, et quand cela entraîne l'obligation, la recommandation ou la pertinence de fermer l'établissement. Dans ce cas de figure, les montants versés seront conservés pour être utilisés lors de séjours ultérieurs ou, si le client le demande, ils lui seront intégralement remboursés.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE MODIFICATION DU PROGRAMME ET/OU DES TRAITEMENTS

- Le programme souscrit peut être remplacé par un autre programme ou, dans le cas de clients réguliers, par des traitements à la carte, jusqu'à 7 jours avant l'arrivée, sans pénalité.
- Une fois ce délai expiré, les pénalités suivantes seront appliquées :
 - 300 € en cas d'annulation* ou de substitution des programmes de 4 jours.
 - 500 € en cas d'annulation* ou de substitution des programmes de 7 jours.
 - 700 € en cas d'annulation* ou de substitution de programmes de 14 jours ou plus.

*L'annulation du programme implique la souscription d'un autre programme ou, dans le cas des clients réguliers, celui d'une pension complète avec des traitements et/ou des services à la carte.
- Les traitements et services supplémentaires souscrits lors du processus de réservation pourront être remplacés pendant le séjour par d'autres traitements et/ou services, mais ne pourront pas être annulés, sauf pour 30% du montant total souscrit avant l'arrivée.